



# NOTRE EGLISE

Artigues  
Bonnetan  
Camarsac  
Fargues St Hilaire  
Loupes  
Pompignac  
Sallebœuf  
Tresses

**Semaine du 11 au 18 avril 2021**

**N°871**

## « Heureux ceux qui croient sans avoir vu »

L'évangile d'aujourd'hui nous dit que Jésus vient toujours vers qui le désire. Les disciples sont ensemble... réunis...en église. Et Jésus vient à eux. Ils étaient paralysés par la peur. Nous sommes souvent nous aussi paralysés par l'indifférence et l'égoïsme qui nous empêchent d'aller vers les autres. Une certaine peur de Dieu qui nous empêche de croire à son amour gratuit. Comme Jésus est venu vers ses disciples chargé de PAIX pour leur communiquer, ayons confiance en sa présence. Lui qui nous accepte tels que nous sommes et qui nous aime infiniment.

Ainsi, le CHRIST qui vient à notre rencontre est toujours chargé de la PAIX qu'il nous transmet et nous invite à marcher sur le chemin de sa volonté divine, qui est assurance de vrai BONHEUR.

FLORENCE LABARRERE

## Avec Saint Joseph, Dieu ajoutera à la vie

Notre archevêque propose à l'église de Gironde de vivre 2021, l'année St. Joseph, au rythme de la lettre du Pape François "Avec un cœur de père".

Chaque secteur pastoral a reçu une icône de St. Joseph avec un livret de prière et de parcours spirituel. Jusqu'au 8 décembre, cette icône va "pélerin" au sein de notre secteur, hormis nos messes dominicales où nous la retrouverons en l'église de Tresses.

Chaque paroissien peut venir l'emprunter puis la rapporter pour une prière familiale (chez lui) ou communautaire. L'icône est accompagnée d'un livret de prière proposant une réflexion sur les différentes paternités de St. Joseph.

Ce parcours pourra constituer la base d'une animation spirituelle collective jusqu'en décembre..

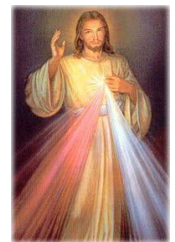
Réservations sur message vocal (06 89 65 41 00) ou courriel ([secteurtresses@gmail.com](mailto:secteurtresses@gmail.com)); en indiquant nom, dates, lieu.

## Dimanche de la Divine Miséricorde

*La fête de la Miséricorde est célébrée le premier dimanche après Pâques ou le deuxième dimanche de Pâques, appelé actuellement Dimanche de la Divine Miséricorde.*

Cette fête a été instituée le 30 avril 2000, le deuxième dimanche de Pâques et le jour de la canonisation de sainte Faustine à Rome, le Souverain Pontife Jean Paul II l'a instituée pour l'Église universelle.

Le Seigneur Jésus a dit à Sœur Faustine : *Je désire que le premier dimanche après Pâques soit la fête de la Miséricorde. Je désire que la fête de la Miséricorde soit le recours et le refuge pour toutes les âmes, et surtout pour les pauvres pécheurs. En ce jour les entrailles de ma miséricorde sont ouvertes, je déverse tout un océan de grâces sur les âmes qui s'approcheront de la source de ma miséricorde; toute âme qui se confessera et communiera recevra le pardon complet de ses fautes et la remise de leur punition; en ce jour sont ouvertes toutes les sources divines par lesquelles s'écoulent les grâces.*



## Messe de l'aube du jour de Pâques

Cette année, du fait des conditions sanitaires, et du couvre-feu nous privant d'une Vigile pascale traditionnelle.

Il nous a été proposé de la faire aux lueurs de l'aube. Nous avons pu ainsi participer à une Vigile pascale bien différente que d'habitude, au sortir des ténèbres de la nuit et accueillir la Lumière de Pâques, ainsi que d'accompagner pour leur baptême deux catéchumènes, tout en renouvelant le nôtre. Sur notre site paroissial, vous pourrez lire un article avec le ressenti de certains paroissiens sur cette célébration. Vous y étiez et vous voulez aussi donner votre sentiment,



vous pouvez nous le transmettre et nous le rajouterons si possible à l'article. Pour cela envoyer à :

« [secteurtresses@gmail.com](mailto:secteurtresses@gmail.com) »

## RAPPEL DES CONSIGNES SANITAIRES POUR LA TENUE DES MESSES:

- Deux places libres entre chaque personne ou groupe familial
- **Utilisation d'un rang sur deux.**
- **Respect des mesures barrière au sein de l'église**
  - o Port correct du masque (sur le nez et la bouche), également pour chanter.
  - o Lavage des mains au gel hydro alcoolique dès l'entrée.
  - o La communion sera donnée sans déplacement des fidèles

**Le nombre de fidèles (ou familles) est limité au sein de chaque église, ainsi pour les messes des familles ou celles des jours de fêtes, pensez à vous inscrire sur [la Messe.app](#), ou sinon risquer de ne pouvoir entrer.**

### **DIMANCHE 11 avril 2021 - « Huit jours plus tard, Jésus vient »**

<b>Samedi</b>	<b>10</b>	<b>17h30</b>	<b>MESSE À SALLEBOEUF</b>
<b>Dimanche</b>	<b>11</b>	<b>09h00</b>	<b>MESSE À FARGUES</b>
2 <sup>ème</sup> Dim/mois		<b>10h30</b>	<b>MESSE A TRESSES</b>
		<b>12h00</b>	<b>Baptême à Tresses d'Aelya Elie Rambeaux</b>
		<b>17h30</b>	<b>MESSE À FARGUES (sans animation prévue)</b>

#### **Messes de Semaine**

**Messes à 9h :** Lundi à Loupes, Mardi à Salleboeuf, Mercredi à Fargues, Jeudi à Pompignac, Vendredi à Bonnetan  
**Messes à 17h30** à Fargues suivie des vêpres : lundi, mardi – jeudi, vendredi

<b>Lundi</b>	<b>12</b>	<b>14h30</b>	Prière de louange charismatique et œcuménique à Fargues (Bethléem Patricia)
		<b>16h00</b>	Méditation du Rosaire à l'église de Pompignac
<b>Mardi</b>	<b>13</b>	<b>14h30</b>	Prière des défunts à l'église de Fargues
<b>Mercredi</b>	<b>14</b>		
<b>Jeudi</b>	<b>15</b>		
<b>Vendredi</b>	<b>16</b>		
<b>Samedi</b>	<b>17</b>	<b>15h00</b>	Mariage à Artigues de Kristine Nazlouyan et d'Alexandre Hanna

### **DIMANCHE 18 avril 2021**

*- « Ainsi est-il écrit que le Christ souffrirait, qu'il ressusciterait entre les morts le troisième jour »*

<b>Samedi</b>	<b>17</b>	<b>17h30</b>	<b>MESSE A ARTIGUES</b>
<b>Dimanche</b>	<b>18</b>	<b>09h00</b>	<b>MESSE À POMPIGNAC</b>
3 <sup>ème</sup> Dim/mois		<b>10h30</b>	<b>MESSE À TRESSES</b>
		<b>17h30</b>	<b>MESSE À FARGUES (sans animation prévue)</b>

**Les obsèques célébrées la semaine dernière (du 04 au 11 avril) :**

06	à	Tresses	de	Mme	Claudette LUGARO
06	à	Fargues	de	Mr	Pierre LAVAUD
07	à	Artigues	de	Mr	Paul BOISSIERAS
07	à	Tresses	de	Mr	Stéphane BORIS
09	à	Fargues	de	Mme	Viviane GAZEL

**Accueil du Secteur Pastoral de Tresses : 05 56 44 02 37 (Baptêmes, Mariages, Obsèques, Catéchisme ...)**

Téléphone unique pour les paroisses de Tresses, Fargues, Artigues, Bonnetan, Camarsac, et Loupes, Pompignac, Salleboeuf.

**Site Internet du Secteur Pastoral TFA : [www.paroisstresses.fr](http://www.paroisstresses.fr) Inscrivez-vous pour recevoir notre Newsletter**

**E-mail du Site et du Bulletin Notre Eglise : [secteurstresses@gmail.com](mailto:secteurstresses@gmail.com) (vos infos avant les mercredis midi SVP)**

**E-mail de l'EAP : [eapstresses@gmail.com](mailto:eapstresses@gmail.com) (transmettez vos questions, suggestions 'et remarques à l'EAP)**

**Adresse du Presbytère de Tresses : 6, avenue des écoles - 33370 Tresses.**

Administrateur : P. Samuel VOLTA, vicaire général. Contacter l'archevêché au 05 56 91 81 82

ou [s.volta@bordeaux.catholique.fr](mailto:s.volta@bordeaux.catholique.fr)

**Adresse du Presbytère de Fargues et de la Salle Kolbe: 35, rue des écoles - 33370 Fargues-St-Hilaire.**